



**COLLECTIF DES ORGANISATIONS DES JEUNES
SOLIDAIRES DU CONGO- KINSHASA
« COJESKI / RDC »**



Kinshasa, Le 27 - février - 2004

N/Réf. : 387 / COJ.N / EC/ FMM/ 03 / mk

Transmis copie pour information à :

- **Son excellence KOFI ANNAN**
Secrétaire Général des
Nations Unies à
New-York.

- **Monsieur le Procureur Général**
de la République Démocratique
du Congo à
Kinshasa - Gombe.

Objet :

Lettre Ouverte au Chef de l'Etat : Rupture de paix au Sud-Kivu et réoccupation de la République Démocratique du Congo par l'Armée Patriotique Rwandaise.

- A Son excellence Joseph KABILA**
Président de la République
Démocratique du Congo à
Kinshasa - Gombe.

Excellence Monsieur le Président,

C'est avec tristesse et profonde déception que nous vous adressons la présente lettre ouverte dont l'objet repris en marge relatif à la situation qui prévaut actuellement dans la province du Sud-kivu. Pour rappel, le COJESKI-RDC est réseau national de 340 associations des jeunes implantées dans toutes les provinces de la RDC, opérationnel au Congo depuis 1995, jouissant de la personnalité juridique conformément à la loi N° 004 / 2001 du 20 juillet 2001 relative aux associations sans but lucratif en RDC, jouissant du statut d'observateur auprès de la commission africaine des droits de l'homme et des peuples / Union africaine, coordonnant la composante jeunesse de la société civile Congolaise, membre du conseil de coordination du Forum Mondial de la société Civile, membre fondateur du Réseau National des ONGs congolaises des droits de l'homme " RENADHOC ", membre du Conseil National de la jeunesse et doté de 15 bureaux de représentation à l'extérieur du Pays (Afrique, Europe, Amérique,...).

Excellence Monsieur le Président Plusieurs sources d'informations y compris beaucoup d'organisations locales œuvrant au Sud-kivu, confirment le contrôle de la ville de Bukavu / Sud-kivu par les éléments de l'Armée patriotique Rwandaise lourdement armés; et ce, à partir de la nuit du 23 au 24 février 2004 jusqu'à présent. Dans cette nuit les militaires Rwandais ont attaqué la résidence du commandant de la 10^è région militaire, le général prospère NABIOLWA au motif qu'il a arrêté et acheminé le Major KASONGO à Kinshasa sans l'accord du RCD-Goma.

Pour rappel des faits :

- ◆ En date du 05 février 2004, le commandant de la 10^è région militaire découvre une cache d'armes chez l'Abbé Michel BUROKO dont le gouverneur du Sud-Kivu Xavier CIRHIMWAMI CIRHIBANYA (du RCD) reconnaît la paternité ;
- ◆ Le 06 février 2004, la MONUC est associée à l'opération de fouille des caches d'armes. Les armes sont découvertes chez le Maire de la ville et chez d'autres personnalités du RCD à Bukavu ;

- ◆ Le 07 février 2004, une mission gouvernementale venue de Kinshasa, conduite par le Ministre de l'intérieur, Professeur Théophile MBEMBA, accompagné de ses collègues de la Justice, le Bâtonnier KISIMBA NGOY et Jean-Pierre ONDEKANE de la Défense Nationale, enquête sur la problématique de la prolifération et de la circulation irrégulières des armes dans la province du Sud-Kivu ;
- ◆ Le 08 février 2004, le Gouvernement de Kinshasa sort la décision de suspendre le Gouverneur Xavier CIRHIMWAMI CIRHIBANYA avec ses alliés le Maire de la Ville de Bukavu et le REDOC ;
- ◆ Le 19 février 2004, départ nocturne de Monsieur Xavier CIRHIMWAMI au Rwanda ;
- ◆ Le 20 février 2004, découverte d'une importante cache d'armes de guerre aux habitations du Major KASONGO et du Colonel Georges MIRINDI (tous deux condamnés à mort par la Justice Militaire dans l'affaire de l'assassinat du Président Laurent - Désiré KABILA) ;
- ◆ Le 21 février 2004, arrestation suivi du transfert à Kinshasa du Major KASONGO ;
- ◆ Le 23 février 2004, attaque perpétrée par le colonel MUTEBUSI du RCD contre le Général Prospère NABIOLWA, commandant de la 10^{ème} région Militaire, mort d'hommes dans le camp des militaires loyalistes, chantage et menace du RCD-Goma de quitter les institutions de transition ;
- ◆ Le 24 février 2004, retour de Monsieur Xavier CIRHIMWAMI du Rwanda vers Goma / Nord-kivu en RDC et regroupement à Bukavu de ses miliciens en partance pour Goma en vue de se joindre aux miliciens du Gouverneur SERUFULI du Nord-Kivu ;
- ◆ Le même 24 février, la MONUC exige, à la suite du RCD-Goma, le retour à Bukavu du Major KASONGO ;
- ◆ Le 25 février 2004, pillage de la Banque Nationale du Congo, succursale de Bukavu par les militaires de l'armée patriotique Rwandaise et retour à Bukavu du Major KASONGO sur décision du Chef de l'Etat ;

- ◆ A Bukavu, la population en désarroi regrette la complicité et la partialité notoires de la MONUC ainsi que l'inertie du Gouvernement dans les événements actuels qui consacrent une fois de plus l'occupation militaire et politique du Sud-Kivu / RDC par le Rwanda en dépit de tous les accords qui existent.

Au regard de tout ce qui précède et vu l'impérieuse nécessité, la jeunesse Congolaise regroupée au sein du COJESKI - RDC :

1. Regrette et désapprouve totalement votre décision de renvoyer à Bukavu un condamné à mort par la justice militaire, le Major KASONGO Doris (auteur des caches d'armes dans la ville de Bukavu / Sud - Kivu) ;
2. Constante que cette impopulaire décision viole systématiquement les articles 6 et 67 de la constitution de transition et surtout votre serment à la Nation Congolaise ;
3. Invite la Cour suprême de justice à travers le Procureur Général de la République qui nous lit en copie, de se saisir du dossier et de diligenter urgemment une enquête pour l'établissement de tous ces faits conformément à l'article 151 de la constitution de transition ;
4. Invite le Secrétaire Général des Nations Unies qui nous lit en copie, de remettre à l'ordre son représentant spécial en RDC et chef de la MONUC, **Monsieur William Lacy SWING** pour qu'il travaille désormais selon la philosophie et la tradition des missions de maintien de la paix des Nations Unies, conformément à la volonté générale de la population Congolaise, celle de voir s'appliquer urgemment le Chapitre VII de la charte des nations unies dans les territoires de la RDC jadis sous occupation du Rwanda, du Burundi et de l'Ouganda ;
5. Condamne avec la dernière énergie les propos orduriers et discourtois des Animateurs du " Rassemblement Congolais pour la Démocratie " (RCD-Goma), propos démontrant une arrogance injustifiée ;

6. Estime que le retrait du RCD-GOMA des institutions de la transition est un salut pour le peuple Congolais car il consacrera le retrait du Rwanda dans la gestion quotidienne des affaires publiques Congolaises ;
7. Soutien le report et la tenue en 2006 de la conférence internationale sur la paix, la démocratie, la sécurité et le développement en Afrique de grands lacs, après que la commission nationale vérité et réconciliation aura terminé son travail et surtout après la tenue des élections générales en RDC. Il est impensable d'amorcer la réconciliation sous-régionale avant de terminer la réconciliation nationale ; Il est également inimaginable d'aller à une conférence internationale avec des autorités nationales n'ayant pas la même vision régionale et la même politique nationale ;
8. Soutien avec fermeté le commandement militaire légal du Sud-Kivu sous le pilotage du Général Prosper NABIOLWA, commandant de la 10^{ème} région militaire ;
9. Exige la réhabilitation intégrale du commandant 10^{ème} région militaire en matériels, en ressources humaines et logistiques nécessaires pouvant faire face aux invasions à répétition dont la province du Sud-Kivu / RDC a toujours été victime de la part du Rwanda.

Dans l'espoir que la présente lettre ouverte trouvera une suite urgente auprès de votre compétence, nous vous prions d'agréer, Excellence Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments patriotiques au demeurant engagés pour le sauvegarde des attributs fondamentaux de la République.

En tout dévouement.

Pour le COJESKI / RDC

1. Christian BULAMBO

Animateur National chargé du Programme Socio-Juridique ;

2. Fernandez MURHOLA M.

Animateur National chargé du Programme Paix, démocratie et

Droits de l'homme.

3. **Dieudonné MUSHAGALUSA**

Coordonnateur National

SIEGE ADMINISTRATIF : N° 13 bis, Avenue Masimanimba, Quartier LODJA, Commune de KASAVUBU.B.P. : 448 Kinshasa I / République Démocratique du Congo

CelTel : + 243.98.121.369 / +243.98.27.8317 / + 243.98.164.751 - Fax : (00243) 12.34.091 / (00243) 88.01.826

E-mail : cojeski_rdcongo@yahoo.com / cojeski.rdc@cojeski.cd

Site Web : www.cojeski.cd